SYNERGIE

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **SAINT-AVOLD SYNERGIE**

N°9 • MAI 2024

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie
Source d'initiatives, NATURELLEMENT

UNE COMPÉTENCE, DES ACTIONS

Plan d'action dédié aux cyclistes

EN BALADE À

Pour la renaissance du Chêne des Sorcières

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL

Ça bouge à la CASAS !

www.casas57.fr

Élection

Michel Gaillot, nouveau maire de Suisse

Courant février, Michel Gaillot a pris ses fonctions en tant que nouveau maire de Suisse. Le Président Salvatore Coscarella accompagné de Philippe Renard, vice-président et maire de la commune voisine de Destry ont rendu une visite de bienvenue au nouveau maire de Suisse, Michel Gaillot et à son adjointe Estelle Fleur. Au cours de cette première prise de contact, Salvatore Coscarella a présenté les compétences de la CASAS. Il a également évoqué les projets en cours de réalisation avec un focus sur le développement économique. De leur côté, les nouveaux édiles ont présenté leurs projets pour la commune de Suisse et évoqué leurs attentes par rapport à l'intercommunalité.

Collecte de déchets

Les calendriers sont disponibles

Les calendriers de collecte des déchets pour l'année 2024 sont disponibles en ligne sur le site internet de la CASAS à l'adresse suivante : www.casas57.fr. Vous pouvez les consulter et les télécharger dès à présent pour connaître les dates de collecte des ordures ménagères. Les calendriers sont également disponibles en version papier au siège de la CASAS au 10-12 rue du Général de Gaulle 57500 St-Avold et à l'Hôtel Communautaire au 2 rue du Pratel, 57340 Morhange

Nouveauté cette année : à partir du mois de mai, les jours de collecte seront modifiés pour certaines communes. Pour connaître les changements spécifiques à votre commune, consultez les calendriers de collecte mis à jour sur notre site internet à partir du mois de mai.

ATTENTION : les jours de collectes de Saint-Avold, L'Hôpital et Folschviller sont modifiés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) a instauré le tri obligatoire des biodéchets pour toutes les collectivités depuis le 1er janvier 2024. Bonne nouvelle pour les habitants de la CASAS, ce tri est déjà en place depuis 2017 grâce au sac multiflux vert ! Continuez à déposer vos déchets verts (restes alimentaires, mouchoirs et autres déchets similaires) dans votre sac vert. Vous souhaitez composter vos biodéchets à la maison ? La CASAS propose des composteurs à la vente à un prix attractif.

Pour plus d'informations, contactez le Service Environnement au 03 87 00 32 90 (appuyez ensuite sur le 2), par mail à environnement@casas57.fr ou sur www.casas57.fr

Notre territoire est attractif, dynamique et engagé pour ses habitants !

L'agglomération poursuit sa feuille de route basée sur l'implantation d'entreprise, sur la transition énergétique et écologique, sur la solidarité, sur l'amélioration du cadre de vie de la population et sur l'attractivité du territoire. Pour ce faire, elle se dote d'un budget lui permettant de développer de nombreuses actions concrètes au service d'une économie dynamique et d'une mobilité respectueuse de l'environnement.

Ce bulletin retrace une partie des activités de notre établissement. Vous pourrez constater dans ce numéro qu'élus et agents de la collectivité travaillent ensemble à la mise en place et à l'optimisation des différents champs de compétences communautaires.

Derrière chaque euro dépensé, il y a un service rendu pour améliorer le quotidien des habitants du territoire. Dans un contexte budgétaire pourtant très contraint pour les collectivités, nous poursuivons nos projets pour améliorer votre quotidien. Nous pouvons le faire grâce à la bonne gestion de l'équipe actuelle qui a permis de rétablir les comptes. Lors du dernier conseil communautaire, le vote du budget a été adopté à l'unanimité.

L'emploi reste une de nos priorités avec l'accueil de nouvelles entreprises et le développement de celles déjà installées et aussi l'aide apportée aux commerces et à l'artisanat dans le cadre de leur modernisation ou de leur agrandissement. Nous avons la chance d'accueillir des entreprises reconnues et emblématiques, aux savoir-faire historiques, mais également des entreprises émergentes.

Un territoire dynamique est un territoire qui crée de l'emploi, où les entreprises se sentent à leur place et n'hésitent pas à investir. Nous œuvrons sans relâche pour dynamiser économiquement notre Communauté d'agglomération et attirer de nouvelles entreprises. Ces efforts sont essentiels pour garantir un avenir prospère à notre agglomération.

Nous sommes résolument au service des habitants du territoire, mais aussi des 41 communes qui la composent.

Nous avons de sérieux atouts environnementaux qui, conjugués à une dynamique économique forte, feront de notre agglomération un espace de développement et de bien-être : un territoire-phare. Avec efficacité et détermination, les services et les élus œuvrent pour que notre Communauté d'agglomération brille et attire toujours plus d'investisseurs.

Ensemble, continuons à travailler pour le bien-être de notre communauté !

Salvatore COSCARELLA
Président de la Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie, Maire de Valmont

2 **ZOOM**

4 **UNE COMPÉTENCE, DES ACTIONS**
- Développement économique
- Mobilité

8 **L'ACTU DU SEMESTRE**
- Mölkky
- Commission « Égalité femmes hommes »
- Moto Team St Nabor
- Festival Lorraine Photo-nature
- Salon avicole
- Salon de l'habitat

10 **LE POINT SUR**
- Complexe nautique de Saint-Avold
- Police intercommunale
- Une plateforme pour déchets verts à la déchèterie de Valmont
- La zone de l'Europort passe à l'éclairage 100% LED

14 **EN BALADE À...**
Saint-Avold

15 **L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-AVOLD**

Synergie #9 - Le magazine de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie - Mai 2024 · Pour nous écrire : Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie – 10/12, rue du Général de Gaulle - 57500 Saint-Avold · Tél. : 03 87 92 84 76 · Site Internet : www.casas57.fr · Directeur de la publication : Salvatore Coscarella. Rédacteur en chef : Philippe Renard. Coordination : Coralie Baudoin, Julie Dalle-Nogare · Rédaction : CASAS, Evicom · Secrétariat de rédaction : Evicom · Crédits photos et illustrations : Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, Evicom, L'Europe vue du Ciel / Moselle Attractivité (couverture) · Conception graphique, mise en page et impression : Evicom · Tirage : 26 500 exemplaires. ISSN : 3036-1303. Dépôt légal : à parution.

Aide à l'investissement

Pour les commerces et l'artisanat de proximité

Vous avez un projet de rénovation, d'aménagement, vous êtes en phase de création, de transfert d'activités, de développement ou de transmission de votre entreprise ? La CASAS vous accompagne par le biais d'une aide directe : l'Aide ciblée à l'investissement. Depuis le lancement de ce programme d'aide, plus d'une trentaine de commerçants du territoire ont pu en bénéficier. Ne manquez pas cette opportunité de développer votre commerce ou artisanat de proximité. On est là pour vous aider !

BON À SAVOIR

Le seuil minimum d'investissement est fixé à 2 500 € Hors Taxes. Le plafond de dépense est fixé à 50 000 € hors taxes. Sont éligibles toutes les dépenses réalisées depuis moins de 12 mois à la date de dépôt du dossier. Une même entreprise pourra bénéficier de ce dispositif une seule fois sur une période de 5 ans (entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2026).

Renseignements : Tél : 03 87 92 84 76
E-mail : chde@casas57.fr.
Le dossier de demande de subvention peut être retiré sur le site de la CASAS rubrique « mes démarches »

Les entreprises qui ont déjà bénéficié de cette aide

Esprit Cosy à Folschviller
Rapid'Couture à Saint-Avold
MOD2VIE à Saint-Avold
Coiffure Sophie à Saint-Avold
Smart PC Custom à Morhange
Boulangerie l'Aude aux Pains à Morhange
Mémé coffee à Saint-Avold

Boulangerie l'Aude aux Pains

Coiffure Sophie

Esprit Cosy

Smart PC Custom

Mémé coffee

Développement économique et industriel

Ça bouge à la CASAS !

Le territoire de la CASAS est en plein renouveau économique depuis trois ans et en particulier autour de la plateforme chimique Chemesis de Carling/St-Avold. Explications.

© L'Europe vue du Ciel / Moselle Attractivité

De nombreux industriels ont choisi notre territoire pour y développer de nouvelles activités qui seront fortement créatrices d'emplois dans les 5 ans qui viennent. Ce sont près de 800 emplois directs qui seront créés pour 2 milliards d'euros d'investissement. Cela garantira aussi de l'activité pour le tissu des sous-traitants de l'industrie et créera également de nombreux emplois dans ce secteur. Ceci a notamment été possible grâce à l'acquisition par la CASAS du foncier de l'ancienne cokerie (53 ha de friche) situé en face de la centrale Émile Huchet. Après la dépollution de ce terrain qui s'étalera sur quelques années, ce sont plusieurs industriels qui pourront s'y implanter. Le pari pris par le président de la CASAS de racheter un terrain en zone Seveso a porté immédiatement ses fruits avec l'annonce du choix de St-Avold pour l'installation du projet PARKES d'usine de recyclage des plastiques (220 emplois directs). La reconversion de la centrale Émile Huchet en éco plateforme verra la construction d'une centrale de vapeur biomasse, d'une usine de production massive d'hydrogène mais aussi le démarrage de l'usine de chimie verte CIRCA. Ce sont près de 250 emplois nouveaux qui seront là aussi nécessaires dans les cinq ans à venir ! De nombreux autres projets ont ou vont déposer des permis de construire et créer des centaines d'emplois (SNF à l'Europort, Stockmeier, Trinseo, Coprodex au composite Park, GRT gaz avec le réseau MosaHyc, le projet CARAT porté par Arkema, Verso Énergie…) et de nombreux autres très ambitieux qui sont encore confidentiels pour l'heure.

Il faudra beaucoup de personnels formés pour répondre au besoin de ce renouveau industriel. La CASAS travaille depuis plusieurs mois aux côtés des centres de formation du secteur (IUT chimie, Greta, AFPA, France Chimie) les industriels, France Travail et la Région Grand Est pour organiser des actions de formation pour les jeunes ou les personnes en reconversion. Les informations plus précises seront publiées plus tard dans ce journal sur les sessions de formation.

Programme Local de l'Habitat

Pour quoi faire ?

© d_e_r_i_c / Adobe Stock

Élaboré pour six ans (2024-2030), le PLH fixe les objectifs pour répondre aux besoins en hébergement et logement des habitants actuels et futurs, réhabiliter et améliorer le parc de logements existants, favoriser la mixité sociale, répondre aux besoins des différents publics (jeunes, étudiants, gens du voyage, personnes âgées, personnes en situation de handicap). Ces objectifs sont déclinés en orientations et inscrits dans un programme d'actions opérationnel.
À noter que le PLH n'est pas uniquement le support de la politique de l'Habitat de l'EPCI. En ce sens, il bénéficiera également aux communes, qui disposeront ainsi des moyens techniques et financiers pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs de leurs populations et accompagner ces dernières dans les diverses étapes de leurs parcours résidentiels. Par ailleurs, pour tenir compte de l'évolution de la situation économique, démographique ou des projets des collectivités, un bilan à mi-parcours sera effectué permettant de revoir, si nécessaire, les objectifs qui auront été fixés initialement.

La procédure

Fin 2023, les dernières modifications ont été apportées sur les pièces constitutives du PLH (diagnostic, document d'orientation et programme d'actions). Au mois de février 2024, le Conseil Communautaire a arrêté le projet du PLH.

Prochainement

Les 41 communes du territoire seront invitées à délibérer sur ce projet de PLH. À défaut de réponse dans un délai de deux mois, l'avis sera réputé favorable. Après cette phase de consultation et en fonction des avis et des observations des communes, le Conseil Communautaire arrêtera à nouveau par délibération le Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce projet sera transmis au Préfet, qui le soumettra pour avis au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) qui aura à se prononcer dans un délai de deux mois. Monsieur le Préfet communiquera à la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, l'avis et les observations du CRHH, et s'il y a lieu, ses demandes motivées de modifications du projet du PLH.
À l'issue de cette dernière phase, si le Préfet n'a pas demandé de modification ou si ces demandes de modifications ont bien été apportées, la Collectivité délibèrera une nouvelle fois pour adopter définitivement le PLH qui sera transmis au Préfet. Il deviendra exécutoire dans les deux mois qui suivent.

L'équipe du service Habitat de la CASAS, composée de M. WALKOWIAK, Vice-Président de la CASAS, M. CLEMENT, Chargé de Mission Habitat, Mme BECKER en charge du service et M. GRAESEL se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Territoires d'industrie 2023-2027

La Moselle-Est officiellement sélectionnée

Le territoire composé de ses 8 ECPI, a été retenu une deuxième fois par le programme Territoires d'industrie. Les intercommunalités de Saint-Avold Synergie, Forbach Porte de France, Pays de Bitche, Sarreguemines Confluences, District Urbain de Faulquemont, Freyming-Merlebach, du Warndt se sont engagées conjointement dans le développement d'actions en termes d'essor et d'attractivité économiques.

Plan d'action

Pour un réseau cyclable plus accessible et sécurisé

La CASAS est en train de développer un plan d'action dédié aux cyclistes, étalé sur trois phases. Il vise à répondre aux besoins des usagers et à encourager la pratique du vélo au quotidien.

Niveau de priorité n°1 : Priorité aux actions à court terme (0 à 3 ans)

· Aménagement présentant un coût financier faible (Signalisation partageons la route, matérialisation des trajectoires).

· Apaisement des circulations via le déploiement de zones de circulation apaisée (zone 30 et zone de rencontre) en milieu urbain.

· Aménagements inscrits dans un projet à l'échelle de la commune ou intercommunale.

Le chiffre

21,5

Soit le nombre de kilomètres d'aménagements existants dédiés aux cyclistes.

Niveau de priorité n°2 : action à moyen terme (de 3 à 6 ans)

· Aménagement cyclable présentant un coût financier modéré (élargissement, reprise du revêtement…)

· Aménagement présentant de légère contrainte (mixité des usages en voie verte) et subventionnable.

· Liaison inscrite dans le schéma directeur cyclable du département de la Moselle.

Niveau de priorité n°3 : action à long terme (au-delà de 6 ans)

· Aménagement présentant de fortes contraintes (foncière, coût de réalisation important).

· Temps important pour l'obtention de subvention.

· Liaison inscrite dans le schéma directeur cyclable du département de la Moselle.

Bon à savoir

AIDE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE EN 2024

Pour la troisième année consécutive, la CASAS accompagne les habitants de son territoire à l'acquisition d'un vélo neuf à assistance électrique en octroyant une aide financière. Le montant de cette aide peut s'élever à 150 € si l'achat est effectué dans un magasin du territoire de la CASAS et à 50 € dans un magasin hors du territoire de la CASAS. Les communes de la CASAS qui souhaitent acheter des vélos à assistance électrique peuvent bénéficier d'une aide de 150€ par vélo.

Comment en profiter ?

Téléchargez le formulaire de demande et le règlement d'attribution sur le site de la CASAS : www.casas57.fr. Constituez votre dossier avec les pièces justificatives demandées. Déposez votre dossier soit par mail soit par voie postale.

Retrouvez tous les formulaires de demande sur le site de la CASAS : www.casas57.fr

Sport

Le Mölkky s'exporte bien

© d_e_r_i_c / Adobe Stock

En février dernier, le 9e tournoi de Mölkky de la CASAS a été disputé au Complexe André Lair de Valmont. Cet événement a rassemblé 48 équipes venues des quatre coins de la France, mais aussi de Belgique et d'autres régions encore. Les joueurs se sont affrontés dans une ambiance conviviale et sportive, faisant de ce tournoi le plus grand rassemblement de Mölkky sur moquette organisé en France.
Rendez-vous en 2025 pour la dixième édition qui coïncidera avec le dixième anniversaire de la création du club de Macheren, organisateur.

Commission « Égalité femmes hommes »

Une exposition itinérante sur le territoire

La commission « égalité femmes hommes » de la CASAS, a initié une exposition itinérante de peintures consacrées aux femmes et aux violences faites aux femmes dans les différentes mairies du territoire. Les œuvres présentées ont été réalisées par Serge Bordin, Président d'Aquaval et les membres aquarellistes de cette association. Cette action vise à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes à travers le territoire de la Casas. Elle a pris place à Saint-Avold du 5 au 18 février, à l'Hôpital le 8 mars et à Baronville le 21 avril 2024.

Moto Team St Nabor

CONTINUER À FAIRE DE BELLES CHOSES

En janvier s'est tenue l'assemblée générale du Moto Team St Nabor, présidée par Laurent Klemm qui organise chaque année l'opération «Une Rose Un Espoir» dans le secteur Saint-Avold. «Une rose, un espoir» est une opération bien connue : les motards et leurs passagers sont invités à participer à une grande collecte de fonds au profit de la lutte contre le cancer. **L'impact est immense** : en 2023, l'opération a permis de récolter plus de 2 millions d'euros pour la Ligue contre le Cancer.

Cette année, le Club de moto organisera la remise du chèque national à Saint-Avold en présence de Bernard Braun, fondateur de l'opération et de nombreux motards des autres secteurs. Il est prévu plus de 500 motos. La recherche contre le cancer a besoin de fonds pour avancer et cette manifestation est, chaque année, la preuve que si tous les acteurs (hommes politiques, associations, donneurs...) se mobilisent aux côtés de ces motards au grand cœur, on arrive à faire de belles choses, ensemble !

6e édition

Morhange célèbre la nature avec le Festival Lorraine Photonature

Du 22 au 24 mars, la ville de Morhange a accueilli la 6e édition du Festival Lorraine Photonature. Dès le premier jour, plus de 300 écoliers de Morhange et des environs ont franchi les portes de l'événement munis de quiz.

Vingt-cinq photographes talentueux, dont l'invité d'honneur Stéphane Hette, ont exposé leurs meilleurs clichés, captivant l'imagination des visiteurs. Des fauves d'Afrique aux paysages grandioses, des orages électriques aux nuits étoilées paisibles, chaque photographie racontait une histoire unique, invitant à un voyage extraordinaire à travers la nature. Le Festival Lorraine Photonature s'impose comme une référence en matière de photographie et de films naturalistes en Lorraine. 950 photographies ont été reçues dans les six catégories proposées.

Salvatore Coscarella a remis le grand prix de la CASAS à Quentin Gama. Il lui a fallu quatre jours d'affût, allongé dans la neige sous un drap blanc, pour faire la photo qui a été retenue par le jury. En plus des expositions, le festival proposait une multitude d'activités enrichissantes. Les visiteurs ont pu participer à des ateliers et conférences et échanger avec les artistes. Le Festival Lorraine Photonature s'est ainsi affirmé comme un événement incontournable pour tous les passionnés de nature, petits et grands, offrant une occasion unique de célébrer la beauté et la diversité du monde qui nous entoure.

Salon avicole

Renouer avec la nature

En janvier s'est tenu à l'Agora de Saint-Avold le salon avicole. Cet événement était organisé par le Pigeon Club du Bassin Houiller, le Lapin Club de Moselle ainsi que les éleveurs de volailles du secteur de Saint-Avold. Il y avait plus de 1 000 animaux et 98 exposants venus d'une trentaine de départements français. Les exposants ont présenté un éventail d'oiseaux d'ornement et de basse-cour, de lapins et de pigeons sélectionnés par race et par variétés qui constituent un véritable patrimoine avicole. Cette exposition a permis à des citadins de renouer avec une ambiance «nature» et permis aux enfants un contact avec les animaux, notamment grâce à la ferme pédagogique et itinérante qui a animé les lieux durant deux jours.

Salon de l'Habitat

LA CASAS HONORE SON RENDEZ-VOUS ANNUEL

Cette année encore, la CASAS était présente au salon de l'Habitat pour présenter les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et apporter une aide à tous les propriétaires désireux d'effectuer des travaux de rénovation dans leur habitation. Avec la présence d'un conseiller de SOLIHA, d'un conseiller FRANCE RENOV de l'ADIL 57, il était possible d'obtenir toutes les informations nécessaires pour un projet de rénovation énergétique. L'Office de tourisme de Saint-Avold était également présente pour donner toutes les informations touristiques, les calendriers des manifestations, les activités culturelles, sportives et de loisirs. Les agents du pôle environnement de la CASAS étaient également présents.

Complexe nautique de Saint-Avold

Pour tous les goûts

Le Complexe Nautique de Saint-Avold accueille chaque année plus de 100 000 utilisateurs provenant d'univers variés : scolaires, associatifs et publics libres pour se dépenser, apprendre à nager et se relaxer.

L'équipement se compose de deux bassins intérieurs (un bassin sportif de 25 mètres avec 5 couloirs et un bassin d'initiation). En extérieur, trois bassins (un bassin sportif de 50 mètres avec 8 couloirs, un bassin d'initiation et une fosse à plonger avec plongeoirs de 1, 3 et 5 mètres) ainsi qu'une plaine de jeux aquatiques. Le Complexe Nautique est ouvert toute l'année, 14 juillet et 15 août compris. Bassins intérieurs de mi-septembre à mi-juin et en bassins extérieurs de mi-juin à mi-septembre selon la météo.

Plusieurs activités possibles

Nageurs confirmés : une ligne d'eau réservée pendant les heures d'ouverture au public.

Bout'chou : pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés de leurs parents avec mise à disposition du matériel pédagogique. Petit bassin réservé le mercredi de 15 h 45 à 16 h 45.

3e âge et femmes enceintes : une ligne d'eau réservée les vendredis de 15 h 30 à 16 h 30.

Palmes : une ligne d'eau réservée (matériel non fourni) les lundis, mardis, mercredis, jeudi et vendredis de 12 h 00 à 13 h 30 et les mardis et jeudis de 16 h 00 à 17 h 30.

Leçons de natation pour adultes et enfants : quatre personnes maximum par créneau (1/2 heure) et sur rendez-vous uniquement. Renseignements et inscriptions à l'accueil.

Séances d'Aquabike : pour les 18 ans et + (sur rendez-vous uniquement). Maximum sept personnes par créneau. Certificat médical exigé en cours de validité. Lundi, mercredi et vendredi de 17 h 00 à 19 h 00 (séances à 17 h 00, 17 h 30, 18 h 00 et 18 h 30). Mardi et jeudi de 17 h 30 à 19 h 00 (séances à 17 h 30, 18 h 00 et 18 h 30).

Anniversaires : des anniversaires sont aussi organisés les mercredis après-midi sur réservation.

Les tarifs

Aquabike : 5 €.

Abonnement (10 séances + 2 gratuites =12 séances) (valable 1 an) : 50 €.

Entrée simple Piscine

- Adulte à partir de 18 ans : 2,50 €.
- Enfant à partir de 4 ans, lycéens, étudiants, retraités, 60 ans et + handicapés 80 % sur présentation de la carte : 2 €.

Abonnement (10 entrées + 2 gratuites = 12 entrées)

- Adulte à partir de 18 ans (valable 1 an) : 25 €.
- Enfant à partir de 4 ans, lycéens, étudiants, retraités, 60 ans et + handicapés 80 % sur présentation de la carte : 20 €.

Concernant les horaires d'ouverture, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet : www.casas.fr

Zoom sur...

La fête de la piscine

Profitez chaque été d'un événement incontournable rassemblant de nombreuses activités pour toute la famille : des châteaux gonflables, bungy trampoline, mousse party, jeux en bois, tatouages éphémères, des cours d'aquafitness, diplômes de natation, match de water-polo, concours de plongeon... La fête de la piscine est une occasion idéale pour profiter de la saison estivale, se rafraîchir, se détendre et partager des moments de joie et de complicité avec ses proches dans un cadre agréable et ludique. Elle aura lieu le 14 juillet 2024.

Formation

Manipulation des extincteurs

La Casas accorde une grande importance à la formation de ses agents et s'engage à ce que 100 % soient formés à la manipulation des extincteurs. Déjà, 31 agents ont été formés. Le service de la Police Municipale Intercommunale a dispensé une formation à 22 agents de la Casas et 9 agents de la Régie de collecte des Ordures Ménagères. Cette formation a couvert plusieurs aspects importants : identifier les types de feux et choisir l'extincteur adéquat ; déclencher l'alarme et alerter les secours ; appliquer les consignes de sécurité en cas d'incendie. La matinée s'est terminée par des exercices pratiques d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs.

Initiative

VISITE DU POSTE DE POLICE PAR L'APEI

Les locaux de la Police Municipale Intercommunale de la Casas ont accueilli 5 résidents et 3 accompagnateurs de l'APEI Moselle (Association des Parents d'Enfants Inadaptés) le mardi 30 janvier 2024. L'APEI possède une structure située rue de l'Illinois et a pour vocation d'accueillir des adultes handicapés relativement autonomes ou dont l'autonomie est réduite. Des résidents très attirés par la profession de policier ont, le temps d'un après-midi, pu visiter les locaux de la Police Municipale Intercommunale et de la fourrière animale, découvrir l'environnement de travail des agents et échanger avec eux.

Zoom sur...

Des interventions dans les écoles

Suite à un incident survenu à Baronville le 7 décembre 2023, où un individu à bord d'une voiture a tenté d'enlever deux élèves, les agents de la Police Municipale Intercommunale de la Casas sont intervenus dans les écoles du regroupement scolaire Baronville-Landroff, durant trois demi-journées les 29 et 30 janvier, ainsi que le 20 février 2024, pour effectuer une information aux élèves. Sans les inquiéter, les agents ont informé les élèves des bons réflexes à adopter avec les inconnus, des risques qu'ils peuvent rencontrer sur le trajet de l'école, et des principes de sécurité pour éviter les mauvaises rencontres, avec notamment des vidéos ludiques. Un moment d'échange constructif entre les élèves et les agents de la Police Municipale Intercommunale.

Du 13 février au 12 juillet 2024

ATELIERS NUMÉRIQUES près de chez vous

Moselle Réseau et Services fibre

Moselle Fibre se déplace près de chez vous afin de vous initier à l'utilisation du numérique ! Accompagné par un conseiller numérique, participez gratuitement à un ou plusieurs des 6 ateliers proposés :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

ATELIER DÉBUTANTS

PRISE EN MAIN DE L'ORDINATEUR
- Apprendre à utiliser la souris / le clavier
- Se familiariser avec l'outil

ATELIER

APPROFONDIR SES CONNAISSANCES
- Ranger et retrouver ses documents
- Savoir envoyer un mail

ATELIER

FAIRE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE
- Les sites à connaître pour accéder à ses droits
- Santé, famille, retraite, impôts, titres sécurisés, etc.

ATELIER

NAVIGUER SUR INTERNET EN TOUTE SÉCURITÉ
- Créer des mots de passe sécurisés
- Identifier les dangers et se protéger

ATELIER NOUVEAU !

FACILITER MON QUOTIDIEN GRÂCE AU NUMÉRIQUE
- Les outils et astuces utiles au quotidien sur mon téléphone
- Applications : cuisine, sport, santé, voyage, messagerie, etc.

ATELIER NOUVEAU !

MAÎTRISER SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
- Suivre sa consommation gaz / électricité / eau
- Adopter les bons gestes pour réduire ses factures

Gratuit | Ouvert à tous | 5 pers / atelier | Matériel fourni

Inscrivez-vous sur moselle-fibre.fr

ou par téléphone au 03 54 48 81 16

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Moselle L'Eurodépartement

Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller numérique / www.conseiller-numerique.gouv.fr

Moselle Fibre - 28 La Tannerie - 57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ - Document non contractuel - © Depositphotos

Déchets verts

Une plateforme dédiée à la déchèterie de Valmont

Une plateforme pour déchets verts à la déchèterie de Valmont a été aménagée. Cette plateforme, accessible prochainement, attenante aux divers containers, permet de désengorger les files d'attente et de mieux gérer les déchets verts.
Depuis la fermeture de la déchèterie de Vahl-Ebersing, la fréquentation de celle de Valmont a augmenté de manière significative. Depuis 2021, la CASAS a un projet d'agrandissement en créant, sur une parcelle attenante aux divers containers, une plateforme dédiée exclusivement aux déchets verts (gazon, branchages, thuyas).

Cette plateforme offrira plusieurs avantages :
- Réduction des files d'attente : les déchets verts ne seront plus mélangés aux autres déchets, ce qui permettra de fluidifier le trafic à la déchèterie.
- Espace dédié aux thuyas : un espace spécifique leur sera réservé. Ces arbres sont difficiles à composter si ce n'est pour l'utiliser en paillage.
- Valorisation des déchets : les tontes de gazon seront utilisées pour la méthanisation et les résidus d'arbustes seront transformés en plaquettes de bois et combustible économique.
L'une des deux plateformes au sol bétonné est dédiée au bungalow du gardien. L'autre, la plus importante en surface, est divisée en trois boxes distincts où le particulier pourra déposer directement au sol et en vrac son gazon, ses branchages et ses thuyas.

Bon à savoir

LE DEVENIR DES SAPINS

Certes, Noël est désormais un peu loin mais que deviennent vos sapins ? Ils ont été collectés dans les communes par les agents des services techniques et de la régie de collecte. Pour la partie nord du territoire, une portion de ces sapins a été dirigée vers une société spécialisée pour être broyée, en vue d'être valorisée en chaufferie biomasse. Quant à la partie sud du territoire, un stock a été constitué à Vahl-Ébersing, à proximité du bâtiment de la Régie de collecte, en vue d'un broyage prochain pour être utilisé sur certains de nos massifs.

Fiat lux*

La zone de l'Europort passe à l'éclairage 100% LED

La zone Europort a achevé la conversion de son éclairage public en LED. Ce changement s'inscrit dans une démarche de développement durable, vise à réduire la consommation d'énergie et à améliorer la performance de l'éclairage.

*Que la lumière soit.

Saint-Avold

Pour la renaissance du Chêne des Sorcières

Témoin silencieux de huit siècles d'histoire, au cœur de la forêt domaniale de Saint-Avold, le «Chêne des Sorcières» se dresse !

La légende raconte que, sous sa ramure protectrice, les sorcières se rassemblaient la nuit, chevauchant leurs balais vers le sabbat. Son nom, ancré dans l'époque sombre de la sorcellerie après la peste de 1505, atteste de ce passé mystérieux. Si cet arbre remarquable de France a résisté aux épreuves du temps, il a souffert des incivilités de l'homme. Un plan de sauvegarde du patrimoine naturel a été décidé. C'est dans le cadre de sa politique de promotion du tourisme et de la protection des espaces naturels que la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie s'est engagée aux côtés de l'Office National des Forêts. Ce dernier, maître d'œuvre de l'opération, a mené un diagnostic approfondi de tenus mécaniques pour aboutir à la réalisation de soins afin d'améliorer sa vitalité et sa protection. Un plan d'aménagement et d'embellissement du site a été concerté comprenant la réfection du parking, la fourniture et la pose de mobiliers. Il est en cours d'exécution.

L'Office National des Forêts, les communes de Saint-Avold et de L'Hôpital, Neoen (producteur français d'EnR), GazelÉnergie (site Émile Huchet), TotalÉnergies (usine de Carling), le Crédit Mutuel (Caisses de Saint-Avold et L'Hôpital, le District de Saint-Avold), le GECNAL ont apporté respectivement conseils et soutiens financiers pour faire de cette renaissance demain, une réalité ! « *Le financement de ce projet d'un montant de 75 000 € hors taxes est le fruit d'une solidaire et généreuse collaboration* », conclut Bernard Treuvelot, 1er vice-président en charge du projet.

OFFICE DE TOURISME SAINT-AVOLD COEUR DE MOSELLE

Une équipe dynamique à votre service !

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h,
le samedi de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h.

Les dernières publications

Le guide touristique 2024
56 pages pour découvrir le patrimoine historique, le tourisme de mémoire, le tourisme vert, ainsi que des adresses pratiques comme les lieux de restauration, les hébergements et les produits du terroir sur le territoire Cœur de Moselle.

Le calendrier des manifestations
Il est à présent bimestriel ! Tous les évènements majeurs en coeur de Moselle sur 2 mois. La dernière édition est celle de mai/juin. Prochaine édition pour juillet/aout (date limite pour nous donner vos infos : 14/06/24).
Ces documents sont disponibles gratuitement à l'Office de tourisme et dans les mairies de la CASAS et téléchargeables.

Idée loisirs : le paintball de Morhange

Nouveauté

8 hectares au cœur de la forêt sauvage de Morhange : une expérience unique de paintball et d'airsoft. Le terrain est spécialement conçu pour les adeptes d'aventure et les amoureux de la nature. Possibilité d'organiser des évènements privés (adultes et enfants). À tester au plus vite !

Infos sur : paintball-morhange.fr

Les salons

L'équipe de l'Office de tourisme sera présente à l'occasion des futurs évènements suivants :
-Boulay Bouqu'in les 29 et 30 juin à Boulay
-Auto rétro à Créhange les 7 et 8 septembre
-Forum des associations le 28 et 29 septembre à l'Agora Saint-Avold.

Memorial Day et semaine américaine

Dimanche 26 mai au Lorraine American Cemetery à Saint-Avold. Cérémonie à 11h, suivie d'un pique-nique à l'Agora.
Festivités américaines dans la ville du 24 mai au 1er juin.

Les jardins d'Henriette

20ème édition

Samedi 31 août et dimanche 1er septembre autour de l'Hôtel de Ville de Saint-Avold.

APPEL AUX EXPOSANTS : fête des plantes et de la nature, de l'artisanat et des produits du terroir. Animations et restauration sur place. Vous vous reconnaissez dans ces thèmes ? Contactez l'Office de tourisme pour réserver votre stand !

L'Office de tourisme déménage !

C'est pour bientôt ! Votre Office de tourisme ne se trouvera plus rue des Américains mais place Collin dans un monument chargé d'histoire.
Un accueil exceptionnel dans un lieu exceptionnel !

Notre établissement sera fermé pendant la durée du déménagement (dates communiquées ultérieurement).

Rendez-vous au 28 rue des Américains – 57500 SAINT-AVOLD
et bientôt au 2 place Collin - 57500 SAINT-AVOLD
Tél : 03 87 91 30 19 - Mail : contact@tourisme-saint-avold.fr
Site : www.saintavold-coeurdemoselle.fr
tourismesaintavold otsaintavoldcoeurdemoselle

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

10-12 Rue du Général de Gaulle 57500 Saint-Avold
03 87 92 84 76
communaute@casas57.fr
www.casas57.fr

SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

Bâtiment des Douanes
Zone Europort
57 500 Saint-Avold
03 87 00 32 94
technique@casas57.fr
environnement@casas57.fr

RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

RÉGIE EAU SAINT-AVOLD

03 87 94 67 98
regieeau@casas57.fr

RÉGIE ASSAINISSEMENT SAINT-AVOLD

03 87 86 48 40
assainissement@casas57.fr

MAISON FRANCE SERVICES

MORHANGE

2, rue du Pratel
msap@casas57.fr

L'HÔPITAL

19 rue de la mairie
03 87 82 76 00
03 87 82 76 40
Lhopital-folschviller@france-services.gouv.fr

FOLSCHVILLER

Rue d'Usson-du-Poitou
03 87 29 32 90

ORDURES MÉNAGÈRES

0 800 400 402
facturationom@casas57.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

www.facebook.com/saintavoldsynergie